

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025**

*(Ce PV adopté au CA du 13 mai 2025 sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale 2026)*

L'assemblée générale s'est tenue le 15 mars 2025 à 9h30, salle Bellevue à Mûrs-Erigné.

Participants :

- 9 associations présentes : Association de quartier de la Blancheraie, Collectif Environnement Val d'Authion (CEVA 49), Collectif Préservons le domaine de Boudré, Fédération 49 pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique, Inter AMAP 49, Le Camp de César, LPO Anjou, Sauvegarde de la Loire angevine, Noctis Hérissons
- 2 associations représentées : Maisons paysannes d'Anjou a donné pouvoir à Régine Bruny et Renaissance de la Doutre a donné pouvoir à Florence Denier-Pasquier
- 29 adhérents individuels

Les co-présidentes Florence Denier-Pasquier et Régine Bruny souhaitent la bienvenue aux associations et aux adhérents présents.

Stéphane Raimbault (trésorier), animateur de l'AG, rappelle le programme de l'assemblée générale, qui figurait dans la convocation.

Concernant les votes, il rappelle que FNE Anjou est une fédération d'associations et que, selon ses statuts, les associations membres disposent chacune d'une voix, de même que le collège des adhérents individuels. Il propose que Claire Vial (secrétaire-adjointe) représente à cet effet les adhérents individuels, ce qui est adopté par l'assemblée. Il y a donc 12 votants pour cette assemblée.

Quatre administrateurs, empêchés, se sont excusés : Christophe Lesort, Alain Lasserre, Marie Fortin et Charles Gaignard.

Avant de débiter l'AG, Florence Denier-Pasquier évoque le récent décès d'Yvonnick Cusseau (Inter AMAP Anjou) et lui rend hommage.

- **Approbation du procès-verbal de l'AG 2024**

**Le procès-verbal de l'assemblée générale de 2024 est adopté à l'unanimité des votants.**

- **Rapport Moral** (présenté par Régine Bruny)

Ce rapport évoque les points marquants de l'année écoulée :

- Les nombreuses régressions environnementales
- Les attaques politiques et syndicales contre les agents de l'État (OFB) et le soutien du mouvement FNE à ces agents

- La forte activité de la fédération, soutenue grâce à la pérennisation des salariés, et le soutien de l'État (DREAL)
- Le succès de la mobilisation citoyenne sur les arbres
- L'ampleur des alertes de Sentinelles de la Nature et la mobilisation des bénévoles sur cette action
- Sur le plan juridique, un succès, la condamnation de M. Cellier pour arrachage de haies sans autorisation, et un échec, celui de la procédure contre le parking silo de la place de l'Académie
- La participation à de nombreuses commissions, notamment sur l'eau, l'urbanisme, l'aménagement, l'énergie...
- Un événement rare en matière de biodiversité, le retour du loup en Anjou
- La prise en compte du patrimoine au travers de l'analyse du PSMV
- La contribution à 10 enquêtes publiques (à retrouver sur le site)
- La parution de notre lettre numéro 15

L'ensemble représente un travail très conséquent, qui s'appuie sur les bénévoles et les associations, que les co-présidentes remercient chaleureusement, ainsi que les donateurs

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Rapport d'activités 2024**

Daniel Béguin (secrétaire) en fait une présentation générale : 3 axes principaux structurent ce rapport :

- 1- Le développement de la communication à travers les réseaux sociaux, le retrait de FNEA du réseau X et la participation à 10 enquêtes publiques
- 2- Le nombre de commissions formelles suivies (16 commissions suivies par les bénévoles et les associations membres), avec une nouvelle entité : la création par le préfet d'une cellule de veille sur le loup à laquelle participent FNE Anjou et la LPO Anjou.
- 3- Les dossiers majeurs de l'année, dont 4 font l'objet d'une présentation plus détaillée :
  - le parking de l'Académie (recours déposé en référé) présenté par Florence Denier-Pasquier
    - le combat continue – mobilisation de collectifs et de riverains
    - création d'un parking sur un site remarquable (inclus dans le périmètre du PSMV- colline de l'Esvière).
    - abattage des 8 arbres en mars 2024.
    - recours contre le permis de démolir le bâtiment du début du 20<sup>ème</sup> siècle (absence de dérogation sur l'étude d'espèces protégées – absence d'étude environnementale).
    - à l'audience, découverte de dérogations accordées sur les espèces protégées et l'étude environnementale.
    - FNE Anjou s'est désistée pour éviter une jurisprudence sur la question de l'étude environnementale.

- le contentieux sur le PLUI de Saumur, également présenté par F. Denier-Pasquier
  - Décision de janvier 2025 du TA de Nantes favorable à notre requête sur un point clé : le tribunal administratif impose à l'agglomération de Saumur d'évaluer les incidences de la zone industrielle, avec une usine de fabrication de pesticides, sur le site Natura 2000 de Méron et sur le captage local en eau potable (Fontaine Bourreau).
  - Nous regrettons que le tribunal administratif n'ait pas également sanctionné :
    - l'autorisation de nouvelles constructions, dans les communes où les stations d'épuration dysfonctionnent et polluent déjà le milieu naturel
    - les possibilités de construire en zone inondable
    - l'absence d'évaluation environnementale correcte
    - les zones humides et les trames écologiques insuffisamment identifiées à l'échelle du PLUi
    - les trop nombreuses constructions inadaptées en zones agricole
- les Sentinelles de la Nature (Monique et Patrick Savatier, bénévoles référents)
  - Rappel du site et de son fonctionnement
  - 3 référents traitent les signalements ; en 2024 : 82 dégradations et 4 initiatives positives
- L'opération Arbres d'Anjou (présentation par Antoine Héroin, animateur salarié)
  - Charte de l'Arbre signée par la ville d'Angers - projet d'extension de la Charte à l'échelle de l'agglomération d'Angers
  - 10 actions de sensibilisation
  - inventaire FNE qui s'étoffe (plus de 1000 arbres – 120 contributeurs)
  - amorçage du travail avec le CAUE (pour une exposition)
  - annonce de la balade des arbres du Parc de la Jau à 16h30 (Mûrs-Erigné le 15 mars 2025)

Ces présentations sont suivies d'un moment d'échanges, au cours duquel l'association de quartier de la Blancheraie évoque le projet de rocade qui desservirait la gare d'Angers à partir de la Baumette.

**Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Rapport financier 2024 : compte de résultat, bilan** (Stéphane Raimbault)
  - pas d'évolution majeure au niveau des dépenses, dont les charges de personnel constituent le principal poste,
  - augmentation des recettes grâce aux subventions du département, suite à l'action du groupe Arbres auprès du département et de l'Agglo d'Angers, et au soutien de la DREAL,
  - budget excédentaire de 16 545€.
  - Situation de trésorerie au 31 décembre 2024 : 37 388€ (CC+ épargne)

**Le rapport financier 2024 est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Rapport d'Orientations 2025**

Florence Denier-Pasquier présente les priorités proposées pour 2025 :

- La célébration des 60 ans de la fédération tout au long de l'année 2025
- Un ensemble d'événements des associations de la fédération
- Le besoin de renforcer le groupe communication sur les réseaux sociaux
- Elle dévoile enfin l'affiche créée pour cet anniversaire.

**Questions/discussion avec l'Assemblée**

- un participant propose de recenser les arbres morts en lien avec le réchauffement climatique et de les marquer d'une peinture non impactante (à partir de protéine de lait) ; cette proposition sera transmise au groupe Arbres
- le CEVA 49 évoque le dossier du centre pénitencier Loire Authion : il prône de bien dissocier l'utilité publique du projet (indéniable) de l'analyse environnementale, bâclée et insuffisante. Il milite pour la poursuite d'actions collectives entre les associations concernées : CEVA, ADDULT, LPO Anjou et FNE Anjou.
- l'Inter AMAP soulève la question des compensations à la destruction de zones agricoles, qui pourraient prendre la forme de financement de projets collectifs pour les paysans impactés (compensations à large échelle et sur le volet agricole)
- La fédération de Pêche alerte sur les études HMUC, dont elle craint l'absence de suites sous la pression des syndicats agricoles et le risque qu'aucun PTGE n'aboutisse.
- Deux anniversaires sont signalés en 2025, d'une part celui des 20 ans de l'Inter AMAP Anjou, d'autre part celui des 10 ans du collectif de Boudré qui sera fêté le 26 avril

**Le rapport d'orientations 2025 est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Budget prévisionnel 2025**

Stéphane Raimbault présente un budget prévisionnel pour 2025 équilibré à 47 700€.

Les recettes se fondent sur une reconduction des actions, dont le soutien du Département et une augmentation des dons (pour les 60 ans) et du nombre de cotisations.

**Le budget prévisionnel 2025 est approuvé à l'unanimité des votants.**

- **Renouvellement du conseil d'administration**

Rappel : les membres du CA sont élus pour 3 ans. Les administrateurs sortants en 2025 pour cause de fin de mandat sont au nombre de 3 : Claire Vial, Daniel Béguin et Christophe Lesort. Christophe Lesort fait part de son souhait de ne pas se représenter.

Les 2 autres administrateurs sortants (Claire Vial et Daniel Béguin) se représentent.

1 nouvelle candidature a été enregistrée, celle de Sandra Emery-Semon

**Ces 3 candidats sont élus par l'assemblée générale à l'unanimité des votants.**

Le conseil d'administration est donc à nouveau constitué de 15 membres.

• **Temps d'échanges**

- Un appel est fait pour rejoindre les réseaux de bénévoles, que ce soit pour :
  - le réseau des Sentinelles de la Nature
  - La représentation de FNEA aux commissions
  - la tenue de stands,...
- Annonce : Evénement avec mobilisation des associations membres pour les 60 ans de FNE Anjou le 27septembre 2025
- Présentation de Noctis Hérissons, nouvelle association adhérente (avec le projet de création d'un centre de soins pour les hérissons en 49)

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h40

Fait à Angers le 13 mai 2025

Florence Denier-Pasquier, co-présidente

Régine Bruny, co-présidente

Daniel Béguin, secrétaire